



PROJET DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET FOURRAGERS RÉSILIENTS EN AFRIQUE

ÉVALUATION PAR PAYS DE L'EFFET ET DE L'IMPACT DES CRISES RÉCENTES ET EN COURS SUR LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT EN ALIMENTATION ET FOURRAGE EN AFRIQUE

CAMEROUN

**MANDAT DU COORDONNATEUR NATIONAL DE
L'ÉVALUATION**

MANDAT DU COORDONNATEUR NATIONAL DE L'ÉVALUATION

1. Introduction et contexte

Le Bureau interafricain des ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) est un bureau technique spécialisé du Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable (DARBE) de la Commission de l'Union africaine (CUA). Le mandat de l'UA-BIRA est de soutenir et de coordonner l'utilisation du bétail, de la pêche et de la faune sauvage en tant que ressource pour le bien-être humain et le développement économique dans les États membres de l'Union africaine (UA) et des Communautés économiques régionales (CER).

L'UA-BIRA et la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF) collaborent à la mise en œuvre d'une action : « **Solutions à court terme fondées sur des données probantes pour renforcer la résilience et remédier aux effets néfastes des crises sur les systèmes d'alimentation et de fourrage africains** » communément appelée le « Projet d'alimentation et de fourrage africain résilient » (RAFFS). Cette action d'urgence et à court terme contribuera à comprendre l'effet des crises mondiales récentes et en cours (3C : COVID-19, chocs liés au changement climatique et conflit entre la Russie et l'Ukraine) sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire animale et fourragère en Afrique et, par la suite, leurs effets sur les aliments d'origine animale. Cela permettra de générer une base de données probantes essentielle à l'élaboration d'une action coordonnée pour répondre aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage qui ont conduit à d'énormes pertes de bétail (par exemple, plus de 9,5 millions de bétail dans la région de la Grande Corne de l'Afrique seulement), à l'érosion des moyens de subsistance, à la perte de revenus et à la hausse des prix des aliments hautement nutritifs d'origine animale qui les rendent inaccessibles aux sections de la population qui en ont le plus besoin.

Les aliments pour animaux représentent 60 à 70 % du coût total de la production animale : les crises ont mis en évidence les faiblesses et les vulnérabilités importantes des filières africaines des aliments pour animaux et fourrages et des chaînes d'approvisionnement. Remédier aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage à court terme assure la continuité des activités et des moyens de subsistance durables. La multiplicité et la fréquence et la gravité croissantes des chocs et leurs effets complexes et imbriqués exigent une approche qui renforcera également la résilience des systèmes d'alimentation animale et fourragère.

L'action propose de renforcer les capacités analytiques pour une prise de décision fondée sur des données probantes et d'attirer des investissements, de recenser et de développer les approches viables existantes et les modèles innovants, et de mobiliser les partenariats pour une action coordonnée afin de stimuler des investissements immédiats et à court terme ayant un impact. Les femmes, qui sont en grande partie issues de zones rurales ou du secteur informel, sont disproportionnellement pauvres et vulnérables à l'augmentation des prix et à l'indisponibilité des aliments d'origine animale. Par l'intermédiaire du Réseau des femmes africaines dans l'agriculture et l'agroalimentaire, établi dans le cadre de l'UA-BIRA, l'action propose des interventions visant à garantir une participation significative des femmes à des activités

lucratives dans les chaînes d’approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage et en aliments d’origine animale.

L'objectif du projet est de répondre à la détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle causée par les crises récentes qui ont affecté négativement les systèmes africains d'alimentation animale et fourragère et la production d'aliments d'origine animale.

L'objectif est d'exploiter des solutions fondées sur des données probantes pour des interventions à court terme afin d'améliorer l'accès à des aliments pour animaux et à des fourrages abordables et de qualité essentiels pour assurer une production durable d'aliments d'origine animale.

Le projet RAFFS a quatre résultats :

- (i) **Résultat 1** : Établissement d'un écosystème de connaissances et d'analyses pour éclairer les solutions basées sur des preuves
- (ii) **Résultat 2** : Modèles d'affaires viables, partenariats stratégiques, interventions catalytiques pour une action coordonnée soutenues pour attirer des investissements accrus pour des solutions à court terme aux pénuries d'aliments pour animaux et de fourrage
- (iii) **Résultat 3** : Donner aux femmes les moyens de participer aux chaînes d'approvisionnement alimentaires animale et fourragère et d'en bénéficier pour améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle
- (iv) **Résultat 4** : Réforme des politiques, de la réglementation et des institutions pour le développement d'une industrie fourragère plus durable et plus résiliente

2. Évaluations par pays

Le projet RAFFS prévoit d'entreprendre des évaluations au niveau des pays pour mieux comprendre l'effet des crises récentes et en cours sur les chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage dans les chaînes de valeur prioritaires nationales du bétail (précédemment identifiées par les parties prenantes), et les impacts connexes sur la disponibilité et l'accessibilité des aliments d'origine animale.

3. Résultats escomptés de l'évaluation

Produit 1 : Incidence des crises mondiales récentes et en cours sur les systèmes/chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux et en fourrage en Afrique au sein des chaînes de valeur prioritaires nationales du bétail, et incidence connexe sur la disponibilité des aliments d'origine animale.

Produit 2 : État des données, capacités numériques et écosystème pour la production d'informations factuelles sur les aliments pour animaux et le fourrage.

Produit 3 : Niveau de participation significative et bénéfique des femmes aux chaînes d'approvisionnement en aliments pour animaux, fourrages et aliments d'origine animale.

Produit 4 : Évaluation de la politique de développement des aliments pour animaux et du fourrage, des cadres réglementaires et institutionnels.

4. Objectifs du consultant, coordonnateur national de l'évaluation

Le projet RAFFS, en collaboration avec le point focal national, recherche l'expertise d'un consultant qui agira en tant que coordonnateur national de l'évaluation pour coordonner l'évaluation du pays. Le coordonnateur national de l'évaluation sera chargé de la préparation, de l'exécution efficace et en temps voulu de l'évaluation des aliments pour animaux et des fourrages au niveau national, de l'assurance qualité tout au long de l'évaluation, de la gestion des facilitateurs de l'évaluation, de l'analyse et de la communication des conclusions, ainsi que de la communication de l'information sur la qualité du processus d'évaluation.

5. Champ d'application du conseil

Le coordonnateur national de l'évaluation :

- (i) Avant l'évaluation, en coordination avec le point focal du pays et l'équipe de projet du RAFFS, élaborer un plan complet décrivant la portée, les objectifs, la méthodologie de l'évaluation (y compris l'échantillonnage, la source et le type de données, les outils de collecte de données et l'approche analytique), et les délais.
- (ii) Préparer un examen exhaustif de la documentation sur les secteurs de résultats en y ajoutant une liste de référence qui ne date pas d'avant 2010, sauf pour les références critiques
- (iii) Identifier et faire participer les parties prenantes pertinentes (en particulier les informateurs clés et les membres du groupe de discussion) au niveau national, y compris les experts, les communautés et les institutions, et fixer les rendez-vous pour l'évaluation.
- (iv) Offrir une formation aux trois (3) facilitateurs de l'évaluation, afin d'assurer une compréhension uniforme des objectifs et des méthodologies de l'évaluation en fonction des outils de collecte de données pour l'évaluation.
- (v) Entreprendre et s'assurer que les facilitateurs de l'évaluation organisent des séances d'information pour les intervenants et les répondants afin d'expliquer le but et le processus de l'évaluation.
- (vi) Entreprendre et s'assurer que les facilitateurs de l'évaluation mènent des entrevues avec des informateurs clés et des discussions de groupe de discussion conformément à la méthodologie établie (y compris l'échantillonnage, l'outil de collecte de données et l'approche analytique).
- (vii) Entreprendre et s'assurer que les facilitateurs de l'évaluation recueillent des données exactes et fiables provenant de diverses sources et s'assurent de l'exactitude des données en examinant et en vérifiant soigneusement les données et les renseignements recueillis.
- (viii) Garantir la qualité de la compilation et de la remise des données et des informations
- (ix) Analyser les données recueillies à l'aide d'outils et de méthodes appropriés.

- (x) Préparer et fournir en temps opportun un rapport préliminaire complet comprenant des conclusions, une analyse et des recommandations préliminaires basées sur les thèmes d'évaluation fournis.
- (xi) Préparer un rapport sur la qualité du processus d'évaluation

6. Produits livrables

- (i) Un rapport initial décrivant le plan d'exécution de l'évaluation dans le pays, y compris :
 - a. Un examen exhaustif de la littérature, conformément aux résultats de l'évaluation, avec des références clés au plus tôt en 2010, à l'exception de quelques références critiques (5 à 10 pages).
 - b. Un plan détaillé de mise en œuvre et de logistique et un budget pour l'affectation dans le cadre de l'évaluation avec structure et plafond budgétaire.
 - c. Liste des répondants/parties prenantes concernés (source des données primaires) au niveau national pour l'évaluation, conformément aux catégories fournies par le projet et aux rendez-vous prévus.
 - d. Liste des renseignements/données nécessaires (et formats de collecte) en conformité avec le cadre d'évaluation et le mandat.
 - e. Lignes directrices sur la collecte des données pour assurer une séance d'information et des conseils de qualité à l'intention des répondants sélectionnés sur l'objet de l'évaluation et les rôles des répondants, et les données/renseignements nécessaires
 - f. Lignes directrices de formation pour les facilitateurs de l'évaluation afin d'assurer la qualité Coordonner les discussions des groupes de discussion et les entrevues avec les informateurs clés conformément au cadre d'évaluation et au mandat.
- (ii) Une compilation de toutes les données et informations recueillies, ainsi que des documents utilisés ou produits au cours de l'évaluation et soumis à la personne de contact dans les deux jours suivant l'achèvement de l'évaluation.
- (iii) Un rapport sur le processus d'évaluation à l'équipe de projet et à la cellule de pays du RAFFS, y compris les défis sur le terrain qui peuvent affecter la qualité du rapport final.

Le projet de rapport d'évaluation de pays, la méthodologie, les résultats, les conclusions et les défis. Le rapport doit inclure tous les documents pertinents (par exemple, des photos avec géolocalisations marquées, des rapports de session, la liste des répondants). L'ébauche sera examinée par le point de contact national et l'équipe du projet RAFFS, et les commentaires seront envoyés dans une semaine au coordonnateur national de l'évaluation pour qu'il complète et mette à jour le rapport. Le coordonnateur national de l'évaluation devra soumettre de nouveau le rapport final en intégrant les commentaires dans un délai d'une semaine.

7. Durée

La durée de l'affectation est de 30 jours civils.

Toutes les activités proposées énumérées dans le présent mandat doivent être menées à bien dans un délai d'un mois, y compris une analyse documentaire, la préparation des outils d'évaluation, la formation et la supervision des facilitateurs de l'évaluation, l'exécution et la gestion de l'évaluation, la compilation des données, l'analyse et la présentation de rapports.

8. Confidentialité

Tous les documents et les données obtenus à partir des dossiers et pendant les entrevues et les réunions sont confidentiels et seront utilisés uniquement pour le projet.

Les éléments livrables et tous les documents liés à l'évaluation (produits par le consultant ou par l'UA-BIRA lui-même) sont confidentiels et de nature exclusive et ne peuvent être partagés avec des tiers sans le consentement écrit de l'UA-BIRA et/ou des autorités nationales compétentes.

9. Rémunération et modalités de paiement

- Les honoraires du coordonnateur national de l'évaluation seront de 6 000 \$ à payer une fois l'affectation terminée, la présentation du rapport final satisfaisant et le respect des conditions énoncées dans le mandat.
- D'autres coûts liés aux activités, tels que le coût des lieux de réunion, du matériel et des outils pour la collecte et l'analyse des données, seront couverts par l'UA-BIRA conformément aux plans d'exécution et budgétaires approuvés fournis par le consultant dans le cadre du plan d'évaluation et conformément aux règles et règlements financiers de l'UA-BIRA.
- Le consultant doit fournir et utiliser son propre ordinateur pour cette mission.

Cette mission de conseil ne comporte aucune attente d'emploi, de prolongation ou de conversion à un autre type de contrat avec UA-BIRA.

10. Supervision et coordination

Le coordonnateur national de l'évaluation sera sous la supervision générale du coordonnateur du projet RAFFS, en consultation avec le personnel du programme de l'UA-BIRA. Le coordonnateur national de l'évaluation travaillera en étroite collaboration avec le point focal national du RAFFS pour identifier et coordonner les équipes chargées de l'évaluation. L'UA-BIRA tiendra une séance de formation avec le coordonnateur national de l'évaluation sur les outils d'évaluation élaborés et l'approche de l'évaluation.

11. Exigences

11,1 Qualifications

- Diplôme minimum de maîtrise dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, administration des affaires, suivi et évaluation, économie agricole, sciences animales, médecine vétérinaire ou domaines d'expertise connexes.

- Expertise démontrée et vaste expérience dans la coordination d'évaluations nationales/de grande envergure ou de projets similaires.
- L'expérience acquise dans le secteur de l'alimentation animale et fourragère est un avantage supplémentaire

11,2 Expérience professionnelle spécifique

- Connaissance et compréhension éprouvées du secteur de l'élevage liées à l'évaluation.
- Solides compétences en gestion de projet pour planifier, exécuter et superviser l'ensemble du processus d'évaluation.
- Maîtrise de la gestion des données : méthodes primaires de collecte de données qualitatives et quantitatives (p. ex. enquêtes, entrevues avec des informateurs clés, discussions avec des groupes de discussion) et collecte de données secondaires (analyse documentaire, recensement, rapports de projet, etc.).
- Expérience en analyse et en interprétation de données pour tirer des conclusions et des idées significatives.

11,3 Autres aptitudes et compétences

- Compétences en matière de coordination et de collaboration : Le consultant/coordonnateur national de l'évaluation a besoin de bonnes compétences en matière de coordination, ce qui lui permettra de travailler en équipe et de coordonner avec un large éventail de professionnels et de facilitateurs nationaux. Les compétences de collaboration impliqueront le partage d'idées, le respect des opinions, le respect des délais.
- Compréhension de l'éthique de la recherche et engagement à maintenir la confidentialité et la protection des données.
- Compétences en communication : Le coordonnateur national de l'évaluation devrait posséder de bonnes compétences en communication :
 - a. Compétences rédactionnelles solides pour préparer des rapports d'évaluation clairs et concis avec des recommandations exploitables.
 - b. Capacité à synthétiser des informations complexes en rapports complets et faciles à comprendre.
- Pensée critique et compétences analytiques pour interpréter les données et identifier les modèles et les tendances.
- Forte capacité de travailler avec un large éventail d'intervenants et de les mobiliser.
- Capacité de supervision à gérer le facilitateur de l'évaluation et à identifier et à relever les défis au cours du processus d'évaluation.
- Compétences efficaces en matière de gestion du temps pour respecter les délais et garantir l'achèvement de l'évaluation en temps utile.
- Tous les rapports et les produits des services de consultants seront rédigés en anglais. Au cours de

l'exécution de la mission, la maîtrise des langues locales sera requise pour la collaboration avec le pays ou les parties prenantes concernés par l'évaluation.

12. Critères de sélection

Critères	Scores (%)
Qualifications	25
Expérience professionnelle spécifique	50
Autres aptitudes et compétences	20
Langues de travail	5

13. Procédures de demande :

- 13.1 Les personnes intéressées doivent soumettre leur demande, qui doit inclure les éléments suivants :
- (i) Une brève proposition technique indiquant l'approche, y compris la méthodologie et le plan de travail proposés, les objectifs, les activités à réaliser, les données, l'outil de collecte de données et l'approche analytique, les résultats escomptés, un aperçu du contenu et un calendrier clair pour l'exécution de l'affectation.
 - (ii) Un curriculum vitae récent.
 - (iii) Copies des documents d'identification
 - (iv) Déclaration signée sur les critères d'exclusion
- 13.2 L'ensemble de la proposition, ainsi que toutes les pièces justificatives, ne doit pas dépasser 8 pages A4 et doit être au format pdf.
- 13.3 Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le **6 octobre 2023 à 12 heures, heure de Nairobi**, par courriel à procurement@au-ibar.org. L'objet du courriel devrait être indiqué en tant que « **Coordinateur national du Cameroun, Évaluation de l'effet et de l'impact des crises récentes et actuelles sur les systèmes africains d'alimentation animale et fourragère** »
- 13.4 Les demandes d'éclaircissements peuvent être envoyées à procurement@au-ibar.org et doivent être reçues avant le 2 octobre 2023.